



@ Florian BRUYAS



L'Echo de la Tour

CHAMBLES

Bulletin d'informations
municipales N°77



Décembre 2021



15



21



27



Sommaire

➤ MOT DU MAIRE	3	➤ VIE ASSOCIATIVE	22
➤ VIE MUNICIPALE	4	Foyer Rural	22-23
Délibérations	4-5	La Farandole des petits petons	24
Commission Ecole, périscolaire	6	Chamb'Art	24
Commission Urbanisme et Patrimoine	6-8	AFR	25
Commission Infrastructures et Réseaux	9-10	Aéromodélisme	26
Commission Communication	10	Chamb'l'Envi	27
Don du sang	10	Club Amitié Loisirs	28
Commission Action Sociale	11-12	ACCA	29
➤ MOT DE L'OPPOSITION	12	TACT	29
➤ VIE COMMUNALE	13	UNC	30
Recommandations	13	Notre Dame de Grâce	31
Inauguration	13	➤ VIE PAROISSIALE	32
Fête des anciens	14	➤ ZOOM ECO	33
Bibliothèque	14-15	E.M.S.E. BAT - Emmanuel Sessiecq.....	33
Centre de Loisirs	15	Corinne Peyret-Chouiref	33
Ecole	16-18	➤ AU FIL DE LA VIE	34
➤ VIE INTERCOMMUNALE	19	➤ AGENDA	34
Des espaces publics numériques (EPN) en accès libre	19-21	➤ POÈME	35
		➤ NUMÉROS UTILES	36

Bulletin municipal semestriel • Directeur de la publication :
M. Pierre Giraud • Conception et impression : I.D.O. :
Tél. 04 77 52 96 09 • Dépôt légal : décembre 2021
Imprimé sur papier recyclé 115 gr



Le mot du Maire



Une année 2021 encore pleine de difficultés et de tristesse pour bon nombre de familles « Chamblouses »...

Nous avons tous le sentiment que l'histoire se répète chaque fin d'année avec des recrudescences de la pandémie. Nous sommes dans la 5^{ème} vague en moins de 2 ans.

Malgré un fort taux de vaccination, cette fin d'année révèle encore une progression très rapide du virus qui en est à son énième variant.

Les statistiques qui nous sont communiquées démontreraient, malgré tout, les effets positifs de la vaccination : moins de cas graves dans la population vaccinée donc moins d'hospitalisation en réanimation. Mais le virus et ses « variants » circuleraient activement chez les plus jeunes et en particulier chez les enfants qui n'ont pas accès à la vaccination pour l'instant.

Les mesures de protection imposées par les différents arrêtés préfectoraux nous obligent à la plus grande prudence dans cette période de fin d'année. C'est la raison essentielle qui nous a poussés à supprimer le repas de Noël des enfants dans la grande salle du Foyer Rural, à supprimer le repas de fin d'année avec l'ensemble du personnel du 17 décembre et à reporter les réunions de secteurs prévues les 7,8 et 9 décembre à des dates ultérieures. Vous trouverez dans le numéro de décembre 2021 l'essentiel des points d'avancement des projets que nous avons prévu d'évoquer lors des réunions de hameaux.

La cérémonie des vœux prévue le vendredi 7 janvier 2022 est également annulée malheureusement.

Si nous voulons préserver nos traditionnelles fêtes familiales de fin d'année il faut rester prudents en respectant encore les gestes barrières et en multipliant les précautions dans tous les rassemblements qu'ils soient en intérieur ou en extérieur.

Parallèlement aux contraintes sanitaires en cours, de nombreuses familles « chamblouses » ont été touchées par le décès d'un proche. Ce ne sont pas moins de 22 décès constatés sur l'année 2021 : un bien triste record.

Si toutes ces disparitions restent pour les familles et les proches des épreuves douloureuses, certaines semblent moins dans la normalité de la vie. La disparition à 46 ans de Stéphane Chatain, jeune chef d'entreprise, reste quelque peu traumatisante. Le décès de la doyenne Chamblouse, Marthe Drevet, à près de 94 ans a également une signification forte et symbolique pour la commune.

Il n'est certes pas question de graduer l'importance de ces disparitions mais certains, qui s'en sont allés, faisaient partie du paysage et des figures locales pour des raisons diverses et variées. Je pense à Marie-Claude Vacher (née Peyret) membre actif de la commission des impôts, à Marius Barbier également membre de la commission extramunicipale des actions sociales et de celle des impôts mais aussi très présent à l'ACCA, gardien de l'entrée du village, inscrit sur la liste des voisins vigilants, en résumé une figure de Chambles. Son frère Jean-Mathieu un personnage incontournable dans la vie spirituelle et religieuse, Jean-Baptiste Roulet également très investi dans la vie paroissiale et porte drapeau au monument aux morts ces dernières années. Yves Gaucher aussi très disponible pour la paroisse mais également dans beaucoup de manifestations associatives, avec Régine, son épouse très souvent préposés à la fabrication des crêpes....

A leurs familles et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale je tiens à adresser nos plus sincères remerciements pour toutes les actions bénévoles qu'ils ont pu conduire en faveur des habitants.

Si j'ai tenu à vous rappeler nos difficultés et nos pertes, je m'en voudrais de vous donner l'impression de céder à la sinistrose environnante. Non ! Surement pas ! Ne soyons pas défaitistes ou passifs - Restons positifs et réactifs bien que vigilants et prudents.

Malgré les difficultés et les restrictions du moment, je souhaite au nom de toute l'équipe municipale que les fêtes de fin d'année nous apportent à tous joie, chaleur et bonheur et surtout la force de vaincre cette saleté de virus et ses « variants » ainsi que la morosité et les dépressions qu'ils génèrent.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Pierre GIRAUD

▼ DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE POUR LA PÉRIODE 2021-2024

Le conseil municipal approuve, pour la période 2021-2024, la mise en place des horaires d'entrées et de sorties

des élèves de l'école publique de Chambles comme suit :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h30	8h30-11h30		8h30-11h30	8h30-11h30
13h30-16h30	13h30-16h30		13h30-16h30	13h30-16h30

SERVICES PÉRISCOLAIRES ET CENTRE DE LOISIRS

• Convention entre la commune de Chambles et Famille Rurale Loire Service

Dans le cadre de l'organisation du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) la commune a conventionné avec la Fédération Départementale des Familles Rurales pour les périodes de vacances (période Extra-scolaire).

Suite à une enquête réalisée auprès des familles, plusieurs d'entre elles sont intéressées par un accueil les mercredis. La commune s'est également rapprochée de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la commune et la CAF et qui se terminera le 31 décembre 2022.

L'organisation d'un accueil le mercredi est assimilée à du temps « Périscolaire » (idem à ceux de l'accueil mis en place par la commune le matin, midi et soir de chaque journée d'école) et non de « l'Extra-scolaire » comme le CLSH. Devant l'impossibilité de scinder en deux les temps périscolaires (journée d'école organisée par la mairie et mercredis organisés par « Famille Rurale Loire Services » la commune a désigné, à compter de la rentrée scolaire 2021-2022, l'Association Famille Rurale Loire Service gestionnaire de l'Accueil Collectifs de Mineurs extrascolaire et périscolaire sur la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

BONS CADEAUX SÉNIORS 2021 – COMPLÉMENT

Le conseil municipal autorise le rajout du « Restaurant de la Tour » à la liste des restaurateurs.

• Suppression de la régie cantine

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, la mairie a mis en place le portail famille « PARASCOL » pour la gestion du Pôle Enfance (les services périscolaires de la cantine et de la garderie). En parallèle de la mise en place de ce portail famille, il a été nécessaire de créer une régie de recette « PÔLE ENFANCE » (Acte constitutif d'une régie de recette - décision du 26 avril 2021). Le conseil municipal autorise donc la suppression de la précédente régie de recettes « vente des tickets de cantine scolaire », créée en 2018.

• Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes

La Comptable publique de Saint-Just-Saint-Rambert a transmis à la commune un état de produits communaux à présenter en non-valeur au Conseil Municipal, ainsi qu'une liste de créances éteintes, pour décision d'admission en non-valeur dans le budget de la commune.

- Créances irrécouvrables

Il s'agit de créances communales pour lesquelles la Comptable Publique n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement.

- Créances éteintes

Cette situation intervient lorsqu'une décision juridique extérieure prononce l'irrécouvrabilité, qui s'impose alors à la collectivité créancière et s'oppose à toute action en recouvrement par le comptable. Elles constituent donc une charge budgétaire définitive et doivent être constatée par l'Assemblée.

Le conseil municipal autorise l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 55.77 € et éteintes pour un montant de 1 326.00 €.

• Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a approuvé la liste des Associations et des organismes caritatifs subventionnés par la Commune pour l'année 2021 et dont les dossiers de demande de subvention ont été retournés en mairie. Le montant total des subventions s'élève à 23 000.00 € inscrits au compte 6574 du Budget Primitif de 2021.



APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Fixation des nouveaux montants d'attribution de compensation

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de Loire Forez Agglomération a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'intercommunalité. Bien qu'elle ne définisse pas les attributions de compensation, tâche qui revient aux exécutifs locaux (conseils communautaires et municipaux), la CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT suite à la réunion de cette dernière en date du 29 septembre 2021 et le montant de l'attribution de compensation globale pour 2022 pour la commune de Chambles pour un montant de 99 591.03 €.

ACTION ZONE HUMIDE « FONDOIRE »

La zone humide de Biesse est constituée d'une prairie humide et d'un point d'eau temporaire prenant forme dans une dépression en tête de bassin versant du ruisseau de la garde. Sans entretien, depuis de nombreuses années, la zone régulièrement inondée est colonisée par les saules qui occupent aujourd'hui une grande partie du point d'eau. Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention avec le SMAGL, dans le cadre des trames vertes et bleues, afin de réhabiliter une zone humide ; s'engage à ne pas changer la parcelle de destination et permet l'accès au SMAGL pour les travaux d'entretien.

POINT MÉDIATION NUMÉRIQUE

Pour répondre aux défis actuels du numérique l'Association des Familles Rurales de la Loire, en partenariat avec quatre communes du département (Chambles, Usson en Forez, Apinac et Estivareilles), propose la gestion et la mise en oeuvre d'un Point de Médiation numérique et d'actions numériques. Ce projet est initié pour les administrés des quatre communes. À l'heure où toutes les démarches sont dématérialisées, l'objectif est de donner à la population de Chambles la possibilité d'accéder gratuitement à un ordinateur et à internet. Un espace sera mis à disposition dans les locaux de la mairie pour y installer le salarié de l'association afin d'y tenir ses réunions et animations avec ses membres et partenaires et son public.

Les services proposés seront divers comme du soutien individualisé aux démarches en ligne, des ateliers de formation : utilisation de l'outil informatique, démarches en ligne, éducation et prévention aux usages du numérique, atelier photo, initiation à la programmation...

Cet aménagement informatique sera également utilisé dans le cadre d'activités jeunesse (Journée de prévention pour les enfants sur les réseaux sociaux par exemple).

L'Association Familles Rurales Estivareilles est volontaire pour porter ce projet.

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention avec l'Association Familles Rurales Estivareilles, d'une durée de 2 ans.

BAIL À TITRE PRÉCAIRE POUR LA LOCATION D'UN HANGAR

Pour ranger le matériel de voirie, la commune loue, depuis 2003, un hangar à un particulier. Le bailleur souhaite réviser le loyer annuel. Le Conseil Municipal approuve la revalorisation.

TRAVAUX D'EXTENSION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Missions de contrôle

Par délibération du 12 avril 2021 le conseil municipal a pris acte, pour le projet d'extension et de réhabilitation des bâtiments scolaires, de l'attribution de la maîtrise d'oeuvre au Cabinet «Atelier Des Vergers Architectes ».

Ce projet d'extension et de réhabilitation des bâtiments scolaires doit s'accompagner de la nomination d'un cabinet chargé d'assurer la mission de Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S.) et la mission de contrôle technique pour les travaux d'extension des bâtiments scolaires. Le Conseil municipal décide de retenir la société ALPES CONTROLES.

RÉNOVATION D'UN BUNGALOW POUR UNE MAM

Missions de contrôle

Le projet de rénovation d'un bungalow pour une MAM doit s'accompagner de la nomination d'un cabinet chargé d'assurer la mission de Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S.), la mission de contrôle technique pour les travaux d'extension des bâtiments scolaires et la mission d'un diagnostic amiante avant les travaux. Le Conseil Municipal décide de retenir la société APAVE.



▼ COMMISSIONS

COMMISSION ECOLE, PÉRISCOLAIRE

Ce jeudi 16 décembre, nous avons organisé le repas de Noël des enfants de l'école, malgré les conditions sanitaires en vigueur.

Nous avons ainsi servi quelques 120 repas, en 3 services dans les locaux de la cantine scolaire.

Les enfants ont pu apprécier un repas festif avec une ambiance de Noël, la joie, les rires, et les chants de Noël.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

► Permis de construire 2^{ème} semestre 2021

CHANUT Xavier
DEBARD Maureen
PERRET Sébastien
MELAN Benoît
STECLIN Jordan
SCI les Lionceaux
CLAVIER Florent
VERMARE Franck
MAURAS Mathilde

Peybert
Route de St-Rambert
La Garde
Les Catonnes
Suc du Crêpe
Zone de Laborie
Cessieux
Laborie
Route de St-Rambert

Garage
Maison individuelle
Pergola
Réhabilitation d'une grange
Maison individuelle
Bâtiment d'activité
Rénovation grange
Rénovation grange
Maison individuelle

► Déclarations préalables 2^{ème} semestre 2021

SORLIN Lionel
SERRA Alicia
ROLLAND Christophe
FILIPPI Guillaume
PIAT Ginette
SOULHAT Jacques
BEAUCHAMPS Michel
VIGNEAUD Thierry
JOUSSERAND Christine

Vassalieux
Vassalieux
Vassalieux
Vassalieux
Impasse des Babets
Au Bourg
Malleval
Suc du Crêpe
Meyrieux

Isolation
Vélux
Panneaux photovoltaïque
Piscine
Rénovation
Menuiserie
Pergola
Piscine
Panneaux photovoltaïque



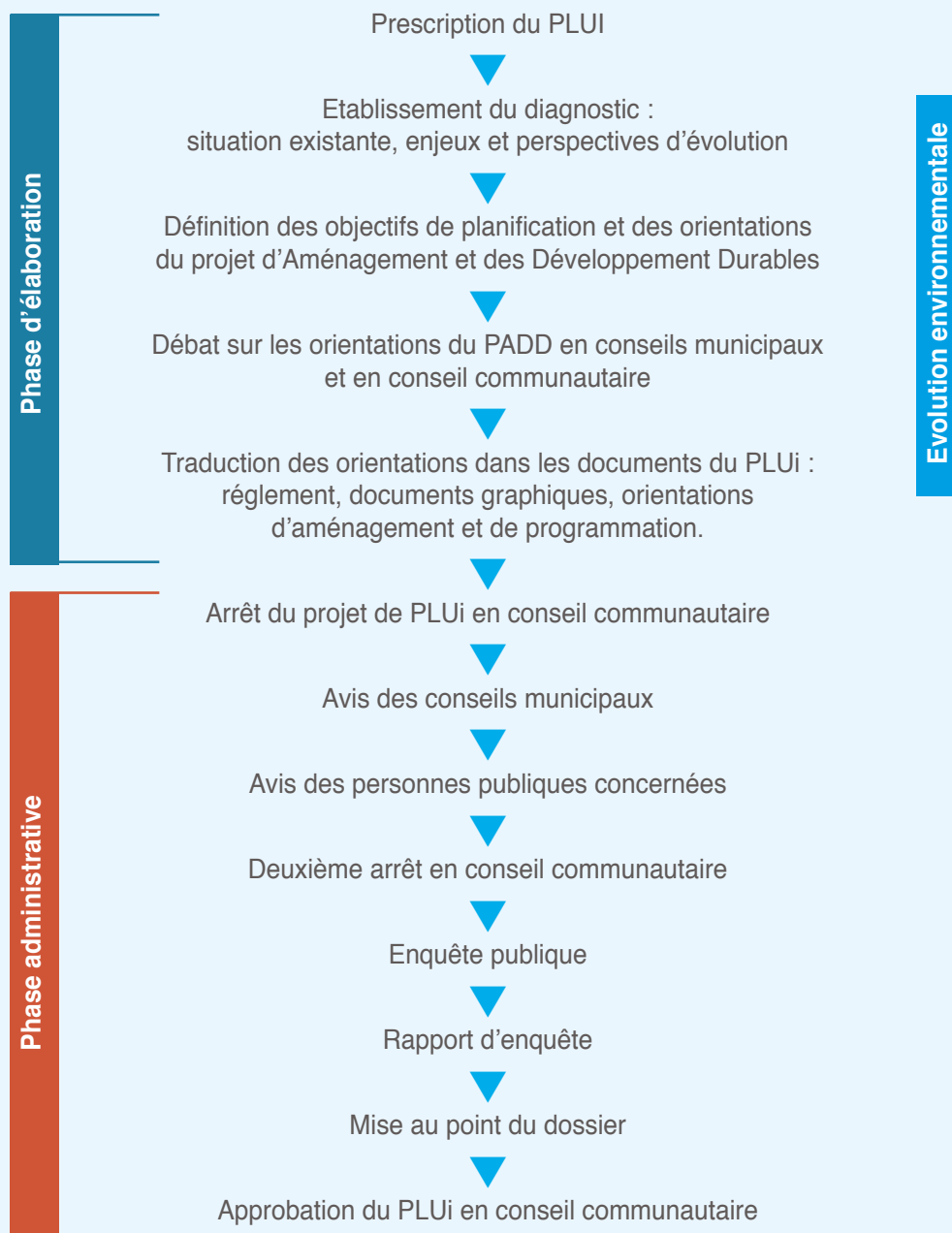
► Guichet unique

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, ainsi que les déclarations d'intention d'aliéner) sous forme numérique. Pour déposer votre dossier depuis le guichet unique, cliquez sur le lien suivant : <https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

► Projet de plan local d'urbanisme intercommunal :

Comment est élaboré un PLUi ?

Les étapes clés de la construction d'un PLUi sont les mêmes que pour un PLU



► Ouverture de l'enquête publique

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) co-construit par Loire Forez agglomération et 45 communes du territoire, a été validé en conseil communautaire le 26 janvier 2021. Le dossier a ensuite fait l'objet d'une consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, syndicat du schéma de cohérence territoriale (SCoT), la chambre d'agriculture, la CDPENAF, la chambre des métiers et de l'artisanat, la CCI, les gestionnaires de réseaux, l'ARS, le SDIS ...) et des communes concernées. Celles-ci ont émis un avis sur le projet et fait part de leurs dernières remarques. Une nouvelle délibération du Conseil communautaire a eu lieu le 23 novembre, venant ainsi clôturer cette phase. La consultation du public va pouvoir débuter avec l'ouverture de l'enquête publique qui se déroulera du 3 janvier 2022 à 9h au 10 février à 12h. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du dossier et vous exprimer sur le projet de PLUi.

Le dossier sera ensuite finalisé au regard de l'ensemble des contributions des personnes publiques associées, des communes et des conclusions de la commission d'enquête publique. Après l'analyse croisée de ces éléments, le PLUi pourra être approuvé en conseil communautaire.

► Où consulter les documents du PLUi ?

- Les pièces du PLUi seront consultables :
 - en version numérique sur le site registre numérique, via le lien <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez> et dans les 45 mairies concernées ;
 - en version papier complète au siège de Loire Forez agglomération et dans les mairies de : Bard, Boisset-lès-Montrond, Chalmazel-Jeansagnière, Champdieu, Lézigneux, Saint-Just Saint-Rambert et Sury-le-Comtal ;
 - en version papier partielle dans les 38 autres communes : extraits des documents spécifiques à la commune au format papier (plans de zonage de la commune, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation, le projet d'aménagement et de développement durable).

► Comment s'exprimer ?

- Sur le registre numérique disponible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>
- Sur les registres papiers prévus à cet effet, disponibles dans les 46 lieux d'enquête (mairies des 45 communes concernées et au siège de Loire Forez agglomération)
- Par courrier adressé à l'attention de madame la Présidente de la commission d'enquête publique, en indiquant dans l'objet « enquête publique pour le PLUi », au siège de Loire Forez agglomération : Madame Joyce CHETOT, 17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 MONTBRISON Cedex.
- Par mail à l'adresse plui-loire-forez@mail.registre-numerique.fr à l'attention de la commission d'enquête publique en précisant en objet : « enquête publique relative au dossier de plan local d'urbanisme intercommunal » ;
- Lors d'une des 53 permanences des commissaires enquêteurs prévues sur l'ensemble des 45 communes concernées par le PLUi.

Compte-tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'accueil du public par les commissaires enquêteurs **se fera uniquement sur rendez-vous, pris au plus tard 48 heures à l'avance**. Ces rendez-vous, d'une durée maximale de 20 minutes, doivent être pris :

- en ligne, via le lien : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>
- ou, à partir du 3 janvier, par téléphone du lundi au vendredi, de 9H à 12H au : **04 26 24-70-01**

Pour plus d'informations sur les modalités relatives à cette enquête publique, vous pouvez consulter le site internet dédié au PLUi (www.pluiloireforez.fr) ou vous adresser à votre mairie ou à Loire Forez agglomération à l'adresse suivante : planification@loireforez.fr



▼ COMMISSION INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

En cette fin d'année 2021, faisons le traditionnel point d'avancement des travaux et aménagements des bâtiments et voiries sur la commune :

La rénovation et l'agrandissement d'un des « bungalows » au Chemin de l'École sont terminés depuis quelques jours, le chantier a subi quelques retards liés notamment à la difficulté de livraison de certaines fournitures, mais le résultat est là. L'association locataire (Maison d'Assistantes Maternelles) a pris possession des lieux et va pouvoir accueillir les enfants dans de très bonnes conditions.



Autre projet d'envergure, l'extension et la réorganisation du site scolaire. La partie administrative se termine enfin ... nous allons entrer dans la phase de marchés ce début d'année, puis la réalisation.

Beaucoup d'autres aménagements ont vu le jour cette année : la création de points de collectes des ordures ménagères pour le Bourg, l'installation de bancs, tables et poubelles sur plusieurs sites de la commune, la réhabilitation et l'embellissement du site dit du « terrain de foot ».



Au niveau de la voirie, la route de Biesse (de la croix de Beney jusqu'à la limite avec St Maurice en gourgois) a été rénovée et les aménagements de réduction de vitesse de circulation sont réalisés depuis octobre.

Pour rappel, une chicane sur le bas de la voie, un Stop au niveau des croisements de Sarroux et du Suc de la Huc et le passage du hameau de Biesse en agglomération ont été installés. Les premiers retours des riverains, premiers concernés par la dangerosité de cette voie, sont très positifs. Les aménagements réalisés font diminuer la vitesse, l'objectif est atteint. Cet automne également, une réfection complète de la chaussée a été effectuée à Noailleux.

L'année qui arrive s'annonce aussi dense que la précédente avec, je vous le livre sans hiérarchie, les principaux dossiers de travaux qui seront conduits en 2022 :

- La phase de réalisation des travaux de l'école qui va s'étaler sur toute l'année
- Le recrutement d'un nouvel employé municipal en remplacement de Joël TREVE qui va faire valoir son droit à la retraite en milieu d'année
- La rénovation et la mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public
- L'avancement du dossier « re-dynamisation du bourg ».

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Parmi la charge de travail importante que les employés communaux ont à effectuer, il en est une très chronophage : l'entretien des espaces verts.

Que ce soit la tonte, le désherbage, les massifs floraux, l'entretien des chemins, l'épaveuse ou le curage de fossés, le bord des voiries... nous avons un nombre important d'heures dédiées à ces missions. Nous avons aussi fait le choix de ne plus utiliser aucun produit chimique pour la réalisation de ces travaux.

Certaines années, comme en 2021, le climat pluvieux de l'été favorise la pousse. Aussi les espaces communaux de la commune ou les herbes folles que vous pouvez voir lors de vos promenades ne sont que le signe de la biodiversité qui reprend sa place.

▼ COMMISSION COMMUNICATION

► 2 rappels concernant les outils de communication utilisés par la Mairie de Chambles :

Le site internet : refondu l'année dernière, qui s'enrichit régulièrement de nouvelles informations, et dans lequel vous pouvez entre autres retrouver :



- l'agenda des manifestations de la commune
- les actualités
- les professionnels présents sur la commune
- un document "nouveaux arrivants" permettant aux futurs ou nouveaux chamblous de connaître les informations principales à savoir.

Illiwap : l'application qui vous permet de recevoir directement sur votre téléphone (Smart Phone ou iPhone) les informations essentielles de la commune. Le mode d'installation est disponible sur le site Internet chambles.fr ou dans le dernier Echo de la Tour. Pour celles et ceux qui ne sont pas arrivés à l'installer sur leur téléphone, vous pouvez contacter Valérie Tougouchi, conseillère municipale (06 22 19 81 39) qui pourra vous aider.



► Don du Sang

L'EFS propose de venir à Chambles organiser un don du sang le mercredi 15 juin de 16h à 19h à la MDA.

Nous comptons donc sur la bonne volonté et la générosité de chacun d'entre vous.



L'EFS ne se déplaçant qu'à partir d'un certain nombre de promesses de dons, un recensement des volontaires sera effectué dans les mois à venir pour confirmer leur venue.

Les informations complémentaires vous seront transmises via les canaux habituels (site internet, Illiwap, Le Progrès, affichages dans les hameaux).

▼ COMMISSION ACTION SOCIALE

POINT NUMÉRIQUE

Entraide et convivialité !

► Espace numérique

Vous pourrez retrouver toutes les informations présentes sur l'ancien site, mais également de nouvelles rubriques Besoin d'une aide informatique, d'une aide dans vos démarches administratives ou dans l'utilisation de votre matériel numérique. Pas de panique !!!!

Un espace numérique va ouvrir ses portes, géré par Familles Rurales en lien avec la mairie, tous les lundis à partir de début janvier 2022 au rez de chaussée de la mairie de Chambles.

Thomas BRENIER, « conseiller numérique » vous accueillera et vous accompagnera dans l'utilisation quotidienne de cette activité. Il sera à votre écoute pour vous apporter tout le soutien nécessaire et vous aider dans vos démarches.

Durant ses permanences, Thomas BRENIER vous proposera :

• Deux ateliers numériques :

- Le matin 9h/10h30 pour les débutants du numérique
- L'après-midi 13h30/15h pour les personnes maîtrisant déjà le numérique

Thomas proposera un planning bimestriel abordant 6 domaines d'ateliers numériques :

- La découverte de l'ordinateur : comment utiliser son ordinateur, la souris, le clavier ? Comment utiliser le bureau de son ordinateur ?
- La découverte d'internet : comment effectuer des recherches sur internet ? Quels sont les risques et comment s'en protéger ?
- Le rangement de l'ordinateur : « Comment ranger et organiser mon ordinateur via des dossiers ? »
- La messagerie électronique : Comment envoyer un mail avec ou sans pièce jointe ou comment répondre à un mail ?
- L'utilisation du smartphone et de la tablette : apprendre à utiliser une application mobile, comment l'installer ? Comment faire la différence entre wifi & 4G ?
- L'accompagnement aux lettres administratives : apprendre à créer un CV, écrire une lettre ou un mail à une administration

► Un temps d'accueil de 10h30 à 12h30 avec des rendez-vous pour un moment individualisé.

Ces rendez-vous seront des moments privilégiés et confidentiels pour répondre à votre attente. Vous rencontrez des difficultés avec vos démarches administratives (remplir son attestation de déplacement,

actualiser sa situation sur Pôle emploi, déclarer ses ressources à la CAF...), vous avez un problème pour retrouver une application ou toutes autres démarches numériques, ...

► **Un accès libre de 15h à 17h** : pour vos besoins d'utilisation sans aide particulière. M. BRENIER restera cependant disponible pour toute question lors de votre utilisation.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, vous pouvez contacter **Thomas BRENIER** au **07 68 76 44 79** ou par mail : **afr.estivareilles42@outlook.fr**

Présentation Thomas :

Je m'appelle Thomas BRENIER et j'ai 24 ans. Avec presque deux ans d'expériences dans le milieu de la médiation numérique, mon objectif est de réduire la fracture numérique via des accompagnements individuels, des ateliers afin de vous apprendre des techniques pour faciliter votre utilisation du numérique. Je mets un point d'honneur à la relation sociale qui malheureusement, a été bouleversée à cause de la COVID-19 ; Je ferai tout mon possible pour vous donner confiance et assurance lors de nos rencontres.



MA COMMUNE MA SANTÉ

Afin de favoriser l'accès pour tous à une couverture complémentaire de frais de santé, La commune de Chambles accompagne l'accès au dispositif « Ma commune, ma santé » en partenariat avec l'association ACTIONM.

ACTIONM propose aux communes partenaires la souscription de contrats collectifs auprès de différentes compagnies. Concrètement, cela permet de proposer une mutuelle ouverte à tous avec :

- Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national
- Le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun parmi les offres de plusieurs partenaires
- Une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur les cotisations

Informations pratiques

Cette mutuelle solidaire s'adresse à tous les habitants de Chambles : retraités, personnes en recherche d'emploi, indépendants, etc.

Permanences à la Mairie à partir de janvier 2022

Informations et rendez-vous : 04 77 49 57 65 ou www.associationactionm.org



Vie municipale



Qui est ACTIOM ?

L'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents dans le domaine de la complémentaire santé, en étroite collaboration avec ses partenaires assureurs et mutualistes.

L'objectif commun est donc de proposer les garanties les mieux adaptées (options, tarifs, services et avantages complémentaires) auprès des administrés des communes et départements partenaires.



ACTIOM

► Mot de l'opposition

Nous souhaitons à toutes et tous,
de trouver en cette nouvelle année 2022,
des sources d'espoir, de joie et de paix,
en ces temps troublés et porteurs de changements.

Nous souhaitons à toutes les familles endeuillées, et elles sont malheureusement nombreuses cette année,
de trouver force et réconfort dans les moments difficiles.

Et nous souhaitons encore, pour nous tous et notre village :

- que des temps d'expressions, de libre échanges de paroles, de recueil de propositions soient développés (réunions publiques plus fréquentes)
- que la commune soit animée de projets concertés et partagés : il y a des demandes de lieux ouverts à tous et propices aux rencontres, d'un espace foot mieux aménagé pour les familles (balançoire, terrain de boules...), d'un espace pour les jeunes, de nouvelles animations et activités...
- qu'une politique globale de développement du village soit pensée et amorcée avec l'ensemble des habitants et des acteurs concernés (développement des commerces, parking, transports, projets touristiques, embellissement...)
- que notre village s'inscrive rapidement et durablement dans le soucis de la lutte contre le dérèglement climatique et la transition énergétique. Le dernier rapport du GIEC est plus qu'alarmant : c'est d'abord la réduction de nos impacts sur l'environnement et de nos empreintes carbone qui doit être notre priorité, à toutes les échelles.
- que les intérêts publics et collectifs soient toujours premiers.

Nous vous rappelons notre désir d'être toujours à votre écoute et de pouvoir être votre porte-parole comme cela a été le cas jusqu'à présent.

Bien à vous tous,

En vous souhaitant une très belle
année 2022

Chambles Avec Vous
Caroline Haour,
Henri Pramalion,
Valérie Rolland-Tougouchi
chambles.avec.vous@gmail.com



► Vie communale

▼ RECOMMANDATIONS

Après des semaines de confinement, il peut être légitime d'avoir envie de se retrouver entre amis ou en famille pour faire la fête. Toutefois quelques règles de savoir vivre ou réglementaires sont à respecter pour le bien-être de tous :

- avoir la courtoisie d'informer ses voisins d'une animation exceptionnelle
- limiter le bruit après 22h00 et ne pas procéder à des tirs d'artifice.



Rappel :

Horaires des travaux par des particuliers
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

▼ INAUGURATION

Le 28 octobre sur notre commune, en présence de nombreux élus, a été inauguré le centre d'interprétation des gorges de la Loire.

En effet, après une phase de restauration faite dans les règles de l'art, le château d'Essalois abrite à présent le centre d'interprétation des gorges de la Loire.

Cet espace interactif permettra aux nombreux touristes de passage sur notre belle commune la découverte du patrimoine bâti ou naturel des gorges ainsi que l'aménagement hydroélectrique EDF.



▼ FÊTE DES ANCIENS

Comme chaque année, la municipalité souhaitait honorer les seniors. Après une année 2020 blanche suite à la pandémie et le souhait de beaucoup de participants de trouver une autre forme de rencontre, il a été proposé une après midi récréative sur la base d'un «thé dansant» le 19 novembre après midi.

Malgré une faible participation des seniors et on peut le regretter, le «thé dansant» a été très animé avec, en particulier, la participation des enseignantes et des enfants de l'école sur la colline. Ce sont pas moins de 60 enfants qui ont offert à leurs aînés des chants et de la bonne humeur.

Ils ont également participé activement à quelques pas de danse sur la piste au son de l'orchestre JO.BERGER, de sa chanteuse et du saxophoniste.

Merci à tous les enfants et à l'équipe pédagogique. Un goûter, pris avec l'ensemble des participants, est venu clôturer cette première partie.

L'après-midi s'est déroulée dans une bonne ambiance autour d'un café, d'un thé, d'une coupe de champagne accompagnés d'une dégustation de pâtisseries.

Au cours de cette cérémonie ont été honorés 2 couples pour leur 60 ans de mariage (noces de diamants) : Mme et Mr Ernest Riondel ainsi que Mme et Mr Jean Prybilski, félicitations à ces jeunes mariés !!!

Un hommage a été rendu aux 17 chamblous disparus cette année, et une minute de silence a été observée par tous.

Un colis ou une boîte de chocolat sera offert aux personnes malades ou en maison de retraite qui n'ont pas pu participer à cette après-midi.

Josiane DREVET
Conseillère municipale déléguée Fêtes et Cérémonie



▼ BIBLIOTHÈQUE

► La bibliothèque

Malgré la mise en quarantaine des livres et le pass sanitaire, nous avons gardé la bibliothèque ouverte au public pendant toute la période hors confinement. Nous constatons que les lecteurs reviennent et sont même plus nombreux, ce qui nous réjouit.

► Le fonds local

Notre projet de constituer un fonds local de documents consacrés au Forez a reçu un accueil très favorable auprès de nos référents de la médiathèque de Loire-Forez ainsi que des bibliothèques du réseau. Plusieurs nous ont fait parvenir des ouvrages en leur possession. Des particuliers ont également répondu à notre sollicitation et nous ont apporté quelques livres. Aujourd'hui, ce fonds est constitué d'une centaine d'ouvrages. Comme nous ne pouvons pas acheter de livres d'occasion, et par définition les livres anciens ne sont pas neufs, nous allons nous adresser à des bibliothèques d'autres réseaux pour qu'elles nous donnent des doublons.

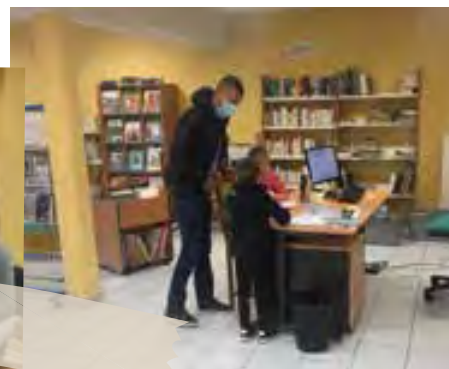
Nous réitérons notre demande auprès de vous : si vous possédez des livres sur le Forez ou des régions limitrophes, Ardèche, Haute-Loire, Rhône, et que vous voulez vous en séparer sachez que nous sommes intéressés.



► Les acquisitions

Le mois de novembre est pour nous le temps des acquisitions. Nous avons ainsi commandé à la librairie Plein Ciel de Montbrison, notre fournisseur, les nouveautés que l'on a estimé intéressantes pour nos lecteurs. Le temps de rédiger les notices, de les habiller et ces ouvrages seront à votre disposition.

Les principaux prix littéraires, des romans graphiques, les derniers romans du terroir etc. et de nouvelles BD pour les enfants, tout sera prêt après les fêtes.



► Le cercle de lecture

Vous aimez lire, vous aimez discuter des livres que vous avez lus, le cercle de lecture qui se réunit tous les deux mois vous est ouvert. Renseignez vous auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Nous vous souhaitons une bonne année riche en lectures

▼ CENTRE DE LOISIRS

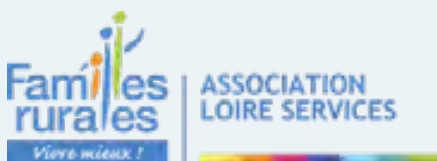
Familles Rurales Loire Service organise depuis le début de l'année 2021 l'accueil au centre de loisirs de Chambles.

Les enfants ont pu découvrir pendant les vacances d'été des activités autour du château de bouthéon, une visite à la ferme des délices et pleins d'activités préparées par les animatrices.

Depuis septembre l'association organise l'accueil périscolaire du matin (7h45-8h20) ainsi que du soir (16h30-18h30). Avec une équipe motivée composée d'Emilie LOMBARD (directrice) et de Maryse ou Monique (ATSEM) ce sont près d'une trentaine d'enfants accueillis par jour.

A cela s'ajoute le mercredi, où Samuel BLANC (animateur diplômé) vient en complément pour faire vivre aux enfants de grands jeux dans lesquels se mêlent imaginaire et défi, complicité et compétition. Une dizaine d'enfants sont accueillis chaque mercredi.

L'équipe d'animation toujours joueuse attend avec impatience vos enfants en cette période d'avant Noël pour retrouver notre cher Père-Noël.



Classe de MS-GS

Cette année, les MS-GS ont embarqué pour un tour du monde. Nous avons commencé par visiter Paris et la Tour Eiffel, avec « Le loup qui explorait Paris ».

Puis nous nous sommes préparés pour partir à Londres : passeport, billet d'avion, cours d'anglais, chants et

comptines anglaises, et enfin un album « The queen's hat ». Nous y avons fêté Halloween !

Nous allons finir notre tour de l'Europe avec l'Italie avant d'embarquer pour la suite de notre voyage : le Canada pour y fêter Noël !



Classe de CP - CE1



Jeudi 23 septembre, avec la classe de CE1-CE2, nous sommes allés au théâtre du Parc, à Andrézieux-Bouthéon, pour voir un spectacle nommé « LUX ou la petite fille qui avait peur du blanc ».

Nous avons passé un bon moment car ce spectacle était très joli. A certains moments c'était drôle, surtout lors de la bataille des flamants roses. La musique et les paysages qui défilaient étaient beaux. Tous les enfants avaient envie d'attraper la lumière qui se promenait dans la salle. Les danseuses dansaient vraiment bien. Nous avons beaucoup aimé ce spectacle.

Classe de CE1 - CE2

Le vendredi 12 novembre, nous sommes allés à Sury-le-Comtal pour l'Automnale du livre.

Nous avons d'abord assisté au spectacle « Contes de la forêt ».

Les histoires sur la nature et les animaux étaient accompagnées d'instruments comme l'accordéon et l'arbre à sons.



Ensuite, nous avons rencontré l'illustratrice du roman "Le fantôme au miroir" que nous avons lu en classe. Sandra Garcia nous a appris à dessiner des visages d'enfants et d'adultes



Nous avons alors dessiné nos portraits à l'intérieur de miroirs.

C'était une très belle expérience !



▼ ECOLE (SUITE)

Classe de CM1 - CM2 : Cross à Chambles

Le jeudi 21 octobre, tous les élèves de l'école de Chambles se sont rendus au stade. Les élèves des classes d'élémentaire ont couru et les maternelles nous ont encouragés.

Dans un premier temps, les élèves de CM devaient effectuer le cross au collège Anne Franck. Mais à cause de la Covid, l'organisation a été différente : chaque classe a parcouru la même distance dans des lieux différents et nous avons choisi de le réaliser au stade de Chambles et de ce fait, toute l'école est venue.



Les CP-CE1-CE2 ont commencé sous forme de relais. Ils ont été incroyables car ils couraient vraiment très vite. Puis cela a été le tour des CM : les filles ont commencé. Victoire a été première, Clémence deuxième et Elisa a été troisième.

Les garçons ont couru les derniers : Célestin a été premier, Arthur deuxième et Nael troisième.

Tout le monde a effectué de très belles performances !

Les encouragements de tous les camarades de l'école nous ont donné beaucoup d'énergie et de plaisir. Nous avons battu nos records. Courir à cet endroit magnifique était vraiment très agréable !



Un nouveau service dématérialisé pour les actes d'urbanisme bientôt disponible



ESPACE NUMÉRIQUE

Le programme « Démat'ADS » de l'Etat vise à simplifier et moderniser le service rendu à l'utilisateur. Le portail internet unique que nous avons développé à Loire Forez agglomération permettra le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. A partir du 1^{er} janvier 2022, plus besoin de vous déplacer en mairie, vos demandes pourront être transmises à la mairie sous format numérique.

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concernera l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Notre portail internet permettra à l'utilisateur, une fois son espace personnel créé, de déposer son dossier (formulaire étape par étape, pièces justificatives), de suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

Ce guichet numérique, accessible à tous 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de dossier.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, le dépôt des demandes sous format papier sera toujours possible en mairie.

Le lien de connexion unique sera communiqué par la mairie en fin d'année afin de vous permettre l'accès au portail dès le 1^{er} janvier 2022.

ECONOMIE

Nouveau : une newsletter éco pour les entreprises du territoire

La rentrée de septembre s'est accompagnée d'une première newsletter destinée aux acteurs économiques du territoire de Loire Forez. Dossiers de fond sur l'action économique de notre agglomération et de ses partenaires, emploi et formation, informations pratiques sur les services communautaires et l'accompagnement des entreprises locales sont autant de sujets traités dans ce nouvel outil de communication trimestriel. Des entreprises locales qui s'installent, se développent ou innovent sur le territoire sont également mises à l'honneur.

Pour ne rien manquer de l'actualité économique en Loire Forez, inscrivez-vous à notre lettre d'information "Economie" sur www.loireforez.fr.

CULTURE

Du nouveau autour du jeu dans le réseau Copernic !

Notre ludothèque Loire Forez à Montbrison a emménagé cet été dans le bâtiment de l'Orangerie, récemment réhabilité.

Des nouveaux locaux inaugurés fin septembre et qui offrent désormais 200 m² dédiés au jeu dans un espace plus fonctionnel.

Dans le paysage du jeu, Loire Forez compte deux autres ludothèques, situées à Saint-Bonnet-le-Château et à Saint-Just Saint-Rambert, ainsi qu'un ludobus sillonnant régulièrement une vingtaine de communes du territoire.

Et depuis mi-octobre, nous proposons un nouveau service aux habitants : une ludomobile s'installe tous les mercredis, de 14h30 à 16h30, dans le gymnase à Boën-sur-Lignon. Les usagers peuvent non seulement emprunter des jeux, mais aussi partager sur place un temps convivial autour du jeu (même sans être adhérent) !

Le réseau Copernic, c'est aussi 3 médiathèques Loire Forez et 56 bibliothèques communales ! Une carte d'adhérent Copernic unique et gratuite* vous donne ainsi accès à plus de 8 500 jeux et 300 000 documents, au plus proche de chez vous.

Informations sur mediatheques.loireforez.fr

**Carte gratuite pour les habitants, étudiants et salariés sur le territoire Loire Forez.*

Le pass sanitaire est requis pour l'accès aux équipements.



TOURISME

Col de la Loge : préparez la saison !

Si l'enneigement le permet, notre domaine nordique du col de la Loge ouvrira ses portes le samedi 27 novembre. Les skieurs peuvent recharger leurs forfaits et profiter de tarifs préférentiels sur le Nordic pass pour accéder aux stations du Massif Central, jusqu'au 15 novembre : 75€ au lieu de 100€ pour les adultes. Le forfait Site col de la Loge à 61€ donne également accès à 7 domaines skiables locaux, des monts du Forez au Pilat.

Vivez la glisse sous toutes ses formes !

Le panel d'activités, déjà étendu avec le ski de fond alternatif ou en skating, les balades en chiens de traîneau, les raquettes, la luge... s'étoffe cette saison avec 2 nouveautés : des sorties d'initiation ou sportives en VTT à assistance électrique sur neige et le ski joering (tracté par un cheval). Ces deux nouvelles activités sont encadrées et accessibles uniquement sur réservation.

Détail des activités, informations pratiques, bulletin d'enneigement, webcams, billetterie et location de matériel : station-coldelaloge.fr - Tél. 04 77 24 93 22.

HABITAT - ENVIRONNEMENT

Des aides à la rénovation énergétique de votre logement

Engagés dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire, nous agissons notamment pour la production d'énergies renouvelables locales, mais aussi pour limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. A ce titre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

Un accompagnement gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique

Une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, vous accueille et vous conseille gratuitement pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet. Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet.

Nouveau ! "Forez'pirer" : remplacez votre vieux poêle ou votre ancienne cheminée à bois !

Les poêles et cheminées à bois les plus anciens et les moins performants constituent la plus grande source d'émission de particules fines sur le territoire. Aussi, nous proposons une aide financière pour remplacer ces systèmes de chauffage les plus polluants, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 750 €, pour l'acquisition d'un nouvel appareil labellisé "Flamme verte 7* ". Elle pourra être bonifiée pour les résidents des communes concernées par le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération stéphanoise : Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Marcellin-en-Forez et Sury-le-Comtal.

Pour tout savoir sur les aides mobilisables et obtenir des conseils sur le choix des appareils et une meilleure combustion du bois, des réunions d'informations sont organisées cet automne dans les 5 communes précitées, ainsi qu'à Boën-sur-Lignon, Noirétable, Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château.

Pour tous renseignements ou prendre rendez-vous près de chez vous, contacter le guichet unique de l'habitat : 04 77 96 56 66 ou contact@renovations42.org

DECHETS

Calendriers de collecte des déchets 2022

Dans une démarche de réduction des déchets et de modernisation du service public, nous dématérialisons le calendrier de collecte des déchets. Dès la fin de l'année, retrouvez les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, en renseignant directement votre adresse sur une plateforme dédiée accessible depuis la page "déchets" du site www.loireforez.fr.



INSTITUTION

Mieux connaître Loire Forez agglomération

Loire Forez, dont le siège se trouve à Montbrison, rassemble 87 communes et plus de 112 000 habitants. Le territoire de Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel avec une diversité de paysages.

A dominante rurale, nous sommes structurés autour de deux centralités : Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, deux villes de plus de 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

Au sein de ce bloc local, communes et Agglo, nous décidons ensemble des actions à mener concernant les services et aménagements, ainsi que les équipements destinés aux habitants et aux entreprises. En effet, pour répondre aux besoins des habitants, de tous ceux qui vivent ou travaillent sur notre territoire, et en assurer son développement, nous intervenons au quotidien dans de nombreux domaines de compétences.

Principaux champs d'intervention

- Nous accompagnons l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire, gérons et commercialisons 59 zones d'activité économique. Nous planifions également l'aménagement du territoire pour les années à venir, élaborons le plan local d'urbanisme intercommunal avec les 45 communes concernées. Nous accompagnons les communes dans la redynamisation de leur centre-ville ...
- Nous agissons en faveur de l'environnement (biodiversité, milieux aquatiques, parc d'éclairage public, déchets, habitat ...) au travers de notre plan climat air énergie territorial, nous mettons en place des actions pour promouvoir une économie circulaire, favoriser les productions d'énergie locales...
- Nous gérons la collecte et la valorisation des déchets, produisons et distribuons l'eau potable, collectons et traitons les eaux usées, (réseaux, stations d'épuration, assainissements individuels), entretenons les rivières, agissons contre les inondations...
- Nous aménageons et entretenons la voirie communautaire, les ouvrages d'art, tels que ponts, murs de soutènement...

Services publics de proximité gérés par Loire Forez

- 5 déchèteries fixes et 2 déchèteries mobiles
- Transport urbain (navettes) et interurbain (cars), aires de covoiturage
- 3 France Services pour vos démarches administratives, à Boën sur Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, et leur espace public numérique en accès libre
- Copernic, le réseau qui vous met en mouvement ! 3 médiathèques, 3 ludothèques, 2 ludobus et 1 ludomobile Loire Forez, 56 bibliothèques communales en accès libre (ressources & animations). Une carte gratuite et unique pour emprunter documents, jeux et jouets.
- 6 relais petite enfance et 1 relais itinérant pour accueillir, informer, accompagner les familles et les professionnels de la petite enfance ; mais aussi pour offrir un espace de jeux et d'animations pour les enfants.
- 3 accueils de loisirs pour les enfants, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Luriecq/St-Jean-Soleymieux/Usson-en-Forez

Equipements touristiques, culturels et de loisirs gérés par Loire Forez

- 2 piscines à Montbrison et à St-Just St-Rambert
- 1 office de tourisme et ses bureaux d'accueil et d'information touristique, 1 service de visites avec le Pays d'art et d'histoire du Forez
- 1 station au col de la Loge, domaine nordique et site d'activités de pleine nature, ainsi que de nombreux sites d'activités de pleine nature tels que l'Aventure du Rail, la via ferrata...
- La Maison des Grenadières à Cervières, consacrée au savoir-faire des brodeuses au fil d'or.
- 1 cinéma à Saint-Bonnet-le-Château

Plus d'informations :

www.loireforez.fr

www.youtube.com/c/LoireForezAgglomeration



Vie intercommunale



▼ FOYER RURAL

Le 01 juillet 2021, le Foyer Rural de Chambles s'est réuni en Assemblée Générale extraordinaire suite au retrait d'une des sections. Un nouveau bureau a été élu.

► Les membres du nouveau bureau :

Josiane DREVET Présidente
Véronique MEYNARD Trésorière
Michel DREVET Secrétaire

► Le Foyer Rural a repris ses activités

Le dimanche 29 Aout a eu lieu le vide grenier avec 66 exposants, ni buvette ni restauration à cause des restrictions sanitaires. La météo clémente a permis de réussir cette journée. Les vendeurs contents les chineurs aussi tous prêts à revenir l'année prochaine.

► Marché de Noël 11/12/2021

Des étoiles dans les yeux des enfants, les applaudissements de tous pour le marché de Noël de Chambles. La magie a été au rendez-vous grâce aux associations, aux bénévoles et à la municipalité.

Une belle réussite !





► 30^{ème} montée de Chambles le 26/12

cette année 2021 pas de marcheurs uniquement 800 coureurs préinscrits sur internet manifestation réduite, organisation devenue trop lourde à cause de la crise sanitaire espérons que tout rentrera dans l'ordre l'année prochaine.

Prochains rendez vous :

- la marche des oeufs au mois d'Avril
- fête de la musique et chamb'l'en fête en juin

- vide grenier en août
- marché de Noël et montée de Chambles en décembre

Le Foyer Rural souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les Chamblous et vous présente ses meilleurs voeux pour 2022

▼ LA FARANDOLE DES PETITS PETONS

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, est une association créée par 3 nounous, qui se sont rencontrées au village, et qui veulent un lieu d'accueil chaleureux pour les enfants de 2 mois à 6 ans.

Malgré les longueurs administratives, nous n'avons pas abandonné le projet car nous pensons que notre village évolue, ainsi que les besoins d'accueil du jeune enfant.

Nous sommes Sarah, Leslie et Lydie, 3 mamans, et assistantes maternelles à domicile depuis quelques années, pour qui la MAM devient une évidence pour améliorer l'accueil des enfants.

Ce mode d'accueil est à mi-chemin entre l'accueil individualisé et familial d'une assistante maternelle et l'accueil collectif d'une crèche. C'est un lieu qui favorise la socialisation de l'enfant en prenant en compte ses besoins individuels au sein d'une petite collectivité. Nous y apprendrons le respect, le vivre ensemble, la co-éducation dans des locaux idéalement aménagés et adaptés à l'enfant.

Nous tenons à remercier la mairie qui nous a toujours soutenues dans ce projet.



▼ CHAMB'ART

C'est avec un immense plaisir et beaucoup d'impatience que nous nous sommes retrouvés, en juin, dès que les consignes sanitaires nous l'ont permis. « Se rencontrer, se retrouver, échanger pour dessiner, peindre, bidouiller, bricoler » tel est l'objectif que s'est fixé Chamb'art.



Nous avons commencé cette nouvelle année artistique autour de l'architecture en nous appuyant sur les oeuvres de Sylvain Corentin. Le sculpteur construit de curieuses cabanes imaginaires ou venues d'un autre temps en assemblant des bouts de cagette, de bois, des grands bâtons, des morceaux de vieilles chaises, etc...

En janvier, c'est autour de la terre que nous nous retrouverons pour 4 séances.

Puis mars avril, nous aborderons le portrait, sur des grands formats pour 4 séances également.

La possibilité d'un atelier pour les enfants a été envisagée le mercredi après-midi, mais celui-ci n'a pu être mis en place pour l'instant, faute d'un nombre suffisant de volontaires.

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au :

Gisèle Thouilleux : 06 47 16 27 44

Mireille Faure : 04 77 52 19 96



▼ ASSOCIATION FAMILLES RURALES



L'Association Familles Rurales de CHAMBLES a enfin retrouvé le goût de la normalité pour cette nouvelle saison 2021-2022.

Les activités des plus petits et des plus grands ont repris pour le plaisir de tous.

Le Baby Gym, la Gym au sol, le Cardio-fitness, le Yoga, l'aéromodélisme, la sophrologie, et le foot enfants et adultes comptent plus de 150 participants.

L'Assemblée Générale et le renouvellement du bureau a eu lieu le 19 octobre 2021.

Notre nouveau président Mr BARTHELEMY Matthieu sera accompagné de Mme ROMEYER Séverine (trésorière), de Mme FOUGEROUSE Marjolaine (secrétaire) et des membres du Conseil d'Administration Mmes BEGON Sophie, FILIPPI Isabelle et de Mrs CHARLES Mickaël, DAVAL Sébastien, PRAMALION Henri.

La traditionnelle soirée dansante "adhérents" de début octobre a été très appréciée ; promis nous recommencerons.

Vous étiez nombreux lors de notre après-midi spectacle d'halloween « L'ogresse et le marmiton », pour le plaisir des tout-petits mais des grands aussi.

Cette année l'AFR de Chambles a rejoint les autres associations Chamblouses pour le marché de Noël à Chambles le 11 décembre dernier. Notre présence a été marquée avec un stand huîtres/vin blanc et par un atelier de fabrication de couronnes de Noël pour enfants. Nous étions ravis de vous retrouver pour ces moments de convivialité.

Notre engagement en tant que bénévoles est récompensé par votre présence et participation aux activités et événements, que nous créons au fil des années pour faire vivre notre village, et aussi de l'aide que nous recevons de près ou de loin par des chamblous. MERCI.



Nouveauté 2021 :

Création d'une Page Facebook
« AFR de Chambles »

Rejoignez-nous pour suivre
notre actualité

Contact :
afrchambles@gmail.com



▼ AÉROMODÉLISME

Club Modélisme Aéro-Naval de Chambles

Avec ce nouveau numéro de l'écho de la Tour, nous allons croiser les doigts afin que la covid ne vienne pas perturber la croissance de fabrication des avions et bateaux comme en 2020.

Pour cette année le club s'est étoffé de Malo, Justin, Célestin (avions) et Clémence, Téméoé, Arthur (bateaux), qui ont rejoint Elisa, Matéo, Bastien, Gabin, Marco, Axel et construisent sous la houlette de Mickaël, Sophie, Jean Claude, Heimana, Yves et Henri.

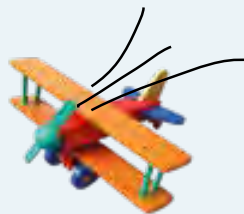
Certains avaient commencé les constructions l'année précédente et avaient été freinés par la pandémie. En conséquence nous les avons repris et espérons bien les mener à terme cette année.

Petites précisions et pour les néophytes, il ne faut pas confondre modélisme et maquettisme : ces deux activités nobles sont bien différentes.

Si le maquettisme est une activité imaginative utilisant des pièces moulées, le modélisme est une activité plus basée sur la construction et découpage dans du bois (balsa, samba, peuplier) à partir d'un gabarit. Ces modèles pouvant voler ou naviguer.

Petit lexique autour des modeles

- M comme modéliste
- O comme outils
- D comme décollage ou découpe
- E comme écolage
- L comme lancer ou louvoyer
- I comme indoor
- S comme servos
- T comme transmission
- E comme empennage
- S comme scratch



Tous les membres du club souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les Chamblous

Henri PRAMALION



▼ CHAMBL'ENVI

Depuis le 21 mai 2021 Chambl'envi est une association.

► Membres du bureau :

- Michel Autin président,
- Chantal Cassar vice présidente,
- Marguerite Maurel secrétaire,
- Marie-Hélène Thiollière trésorière.

► La maison du patrimoine :



Depuis fin mai jusqu'à début novembre, nous avons ouvert la maison du patrimoine au public, tous les dimanches après-midi, de 14h30 à 17h30. Deux membres de l'association, Marguerite et Michel, ont présenté ainsi l'exposition consacrée à l'assassinat de l'ermite de Notre-Dame par Ravachol. Une visite guidée était proposée toutes les demi-heures.

Beaucoup de visiteurs connaissaient le nom de Ravachol sans savoir qui c'était ni ce qu'il avait fait.

La plupart, visiteurs de passage, repartaient surpris et contents d'avoir conjugué site exceptionnel et culture locale.

Nous avons reçu au cours de ces présentations 20 personnes, en moyenne, chaque dimanche.

► Les journées du patrimoine :

Cette année nous avons retrouvé la grande salle du château d'Essalois pour notre exposition : « des outils, des objets, des hommes », certainement la plus belle que nous avons présentée mais aussi, matériellement, la plus difficile.

La plupart des outils et objets avaient été collectés, au fil d'une vie, par M. Franck Maurel. Les exposer, c'était une façon de lui rendre hommage.

Tout autour de la pièce, on pouvait voir les outils fixés sur des panneaux de bois : socs d'araire, parterets divers, pièges à alouettes, outils de la ferme, du travail du bois etc.

Au centre, sur des tables, étaient alignées des mangeoires à pigeons vernissées vertes, de grosses poteries en céramique. Des vitrines, enfin, renfermaient quelques objets rares : couteaux et scies de jardinier du XVIIes., pierre polie du néolithique, carreaux de dentelières.

Pendant les deux jours, quatre cent personnes ont pu admirer ces objets. L'an prochain, nous reprendrons cette exposition à la maison du patrimoine.

Chambl'envi vous présente ses meilleurs voeux



▼ CLUB AMITIÉ LOISIRS

Après une longue inactivité, les adhérents se sont retrouvés lors de l'assemblée générale du 5 octobre.

Comme beaucoup d'associations, nous craignons une diminution du nombre d'adhérents, fatigués d'une trop longue inactivité associative. A l'assemblée Générale nos craintes se sont dissipées, car nous avons enregistré de nouveaux adhérents. Ils se sont joints aux cartes, à la poterie, et à la peinture. Le 9 novembre la reprise s'est faite dans la convivialité et la journée s'est terminée de même, tous les membres réunis pour une collation.

Les adhérents travaillent pour le marché de Noël. Il n'est pas de critiques à la nouvelle présentation, mais vue la fragilité de nos réalisations, et n'étant pas équipés pour les manifestations extérieures, nous présenterons notre travail dans le local du club, à la maison des Associations. Nous serons heureux de vous y rencontrer.

Nous allons reprendre nos programmes, qui soulignent les fêtes et manifestations annuelles. Prochainement nous fêterons les anniversaires.

Bonnes fêtes à tous



Activité poterie



Peinture



La coinche



Assemblée Générale



▼ ACCA

► La chasse au coeur de la biodiversité.

La chasse a besoin d'être expliquée afin d'éviter des malentendus. Beaucoup de gens assimilent la passion des chasseurs à une tradition d'arrière-garde, fondée sur le simple fait d'éliminer des animaux sauvages. Ce serait une grosse erreur de penser que leur action se résume à ce simple constat, en fait la chasse durable qu'ils pratiquent a une fonction dans une approche écologique moderne des territoires. La régulation des nuisibles à notre société est essentielle et non remplaçable, la régulation est reconnue d'intérêt générale de par nos hautes autorités.

Notre objectif premier est de réguler les espèces lorsqu'elles sont excédentaires et nuisibles à l'économie rurale, accidentogène sur notre réseau routier si rien n'est fait en aval.

Des battues administratives préfecture sont d'ailleurs organisées pour appuyer cette fonction si elle n'est pas suffisante au niveau interne communal.

La chasse est fortement encadrée par des structures organisées au niveau départemental. Elle peut également être considérée comme une chance pour nos villages, fortement engagés dans la vie locale en organisant des manifestations de convivialité lorsque ces dernières sont possibles.

L'essentiel est de partager l'espace de liberté qu'est la nature avec les promeneurs également dans une cohabitation intelligente. A la question politique de l'air du temps «Êtes-vous prêt à ne plus chasser pendant les vacances scolaires et pendant les

week-end», la réponse est sans appel nous concernant. Les gens qui viennent dans la forêt doivent être conscients qu'ils peuvent rencontrer des chasseurs et inversement. L'espace est sécurisé par de fortes actions de formation au niveau fédéral et d'encadrement pour les chasses collectives. Au niveau individuel par des règlements intérieurs limitatifs.

L'esprit chasse c'est également le plaisir de voir simplement évoluer nos chiens dans leurs rapprochés, ci-joint un chiot de quelques semaines heureux d'évoluer sur votre terroir, bien dans son élément et son aire de jeu, peu importe le résultat.

Concrètement sur Chambles il y a sur la saison 2021/2022 68 sociétaires, avec l'accueil de jeunes permis lorsque l'éventualité se présente pour parrainer notre passion. Nous cherchons en étant communicatif à améliorer au mieux notre image.

Nous perdons malheureusement cette année, trop tôt évidemment, 2 fidèles sociétaires conviviaux qui résidaient sur la commune et qui étaient habités par la passion de la chasse.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une excellente année 2022.

Le bureau de la chasse de Chambles.



▼ TACT



Toute la troupe de TACT
vous souhaite de bonnes fêtes
et une bonne année

Rendez vous en 2022.



En ce 11 Novembre 2021 ,la France a commémoré l'Armistice qui a suspendu les hostilités entre belligérants de la guerre (1914- 1918) ,guerre qui a fait 18 millions de morts et bouleversé l'ordre mondial. Le traité de Versailles

- signé le 20 Juin 1919- a remodelé l' Europe dans tous les domaines ,avec les conséquences que nous connaissons . Le souvenir de la deuxième Guerre Mondiale est là pour nous le rappeler.

En 1922 à la demande des Associations d ' Anciens combattants dont l' Union Nationale des Combattants - le parlement Français par la loi du 24 Octobre a déclaré le 11 Novembre Fête Nationale.

Longtemps demeuré le jour anniversaire de l' Armistice et de la "commémoration de la victoire et de la paix", la célébration du 11 Novembre rend désormais, par la loi du 28 Février 2012, hommage à tous les «Morts pour la France», civils ou militaires.

En 2022, sera commémoré le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie .Il sera rendu hommage aux appelés, militaires d'active, Harkis et Supplétifs pour leur engagement dans une guerre de décolonisation controversée. Ils ont sacrifié leur jeunesse et n'ont pas démérité. N'oublions pas les victimes civiles de ce conflit, du seul fait qu'elles étaient Françaises.

En ce jour de mémoire, ayons une pensée particulière pour le sergent Maxime Blasco «Mort pour la France « au Sahel, pour sa famille et ses compagnons d' Armes du 7ème bataillon de chasseurs Alpin de Varcès.Ils sont dignes de leurs Anciens.

Ayons enfin une pensée pour nos militaires, notamment ceux des Opex et Opint, engagés actuellement face à cet ennemi polymorphe qu'est le terrorisme. Ils défendent les intérêts de notre pays, en métropole, en Outre Mer et dans le reste du Monde. Ils contribuent au rayonnement des valeurs de la République : «Liberté-Egalité-Fraternité », ciment de notre cohésion.

Centenaire, l'Union Nationale des Combattants, fière de son passé, de la France, et de ses forces Armées, continue de les soutenir en toutes circonstances et de les accueillir en son sein.

A cette commémoration ont été décorés de l'insigne de porte Drapeau Monsieur Yves Sagnol et Monsieur Raia Blaise.

Protégez-vous de ce virus qui nous agace, et passez d'excellentes fêtes de fin d'Année.

Le président



▼ NOTRE DAME DE GRÂCE

► DU NOUVEAU A L'ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACE

La pose de la première pierre de la maison Elisabeth, extension du centre d'accueil de l'association NDG, a eu lieu le Samedi 13 novembre en présence de Mgr Sylvain Bataille, évêque de St Etienne, de monsieur Dino Cinieri, député, de monsieur Alain Laurendon, conseiller départemental, de monsieur André Peyret adjoint au maire, et de madame Fadila Kahoul adjointe, représentants monsieur Pierre Giraud.

Une quarantaine de personnes étaient là, avec les membres de l'association Notre Dame de Grâces, autour de son président, le Père Louis Tronchon. Georges Riboulon, frère de Soeur Elisabeth, a fait un témoignage très émouvant sur la foi et la vie de sa soeur, entrée très tôt dans l'ordre des Chanoinesses de Saint Augustin. Soeur Elisabeth a été très investie à ND d'Espérance à St Etienne, puis dans les aumôneries de lycées publics pendant près de 25 ans.

Elle a vécu ensuite dix ans à Notre Dame de Grâces avant de rejoindre la maison de retraite de son ordre à Moulins où elle est décédée.

La construction de la maison d'Elisabeth s'inscrit dans la continuité de ce que Soeur Elisabeth a vécu, avec les jeunes de l'aumônerie dans les chantiers, et ensuite par son sens de l'accueil lorsqu'elle a été en retraite à Notre Dame.

Les locaux de l'association sont, et seront ouverts à tous dans l'esprit d'hospitalité bienveillante qui nous anime. La maison Elisabeth permettra de diversifier et d'améliorer les possibilités d'accueil, en week-end et en semaine, en les rendant plus confortables !

L'association propose également un programme d'activités diverses centrées sur la recherche du sens de la vie et sur l'épanouissement de la personne en harmonie avec la nature et la vie sociale. Vous pouvez découvrir ces activités sur notre site : Centrespirituelnotredamedegracechambles.fr

Une permanence, accueil-secrétariat vient d'être ouverte, lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et vendredi de 14 h à 17 h. Elle est assurée par Sylvie Redon qui sera heureuse de vous accueillir tant pour les gîtes, que pour les animations proposées; Les chamblous qui souhaitent visiter, s'informer, sont les bienvenus.

L'oratoire reste ouvert à tous ceux qui souhaitent se recueillir.

Vous pouvez vous inscrire à notre Newsletter soit par un simple clic sur notre site, soit en nous demandant un envoi papier par téléphone au 09 88 39 18 23 ou en venant sur place Association Notre-Dame de Grâces Lieu-dit Notre-Dame-de-Grâce - 2, allée des Tilleuls - 42170 CHAMBLES - Tel : 09 88 39 18 23



Accueil-secrétariat ouvert :

- mardi, mercredi, jeudi: 9h à 12h
- vendredi: 14h à 17h

Mail: ndgrace42@gmail.com

Location de gîtes :

<http://gites-notredamedegraces-chambles.fr/>

Centre spirituel :

<https://www.centre-spirituel-notredamedegraces-chambles.fr/>



► Vie Paroissiale

Le 20 juin 2021, 4 enfants du catéchisme ont fait leur communion sur le clocher de Chambles : Denis Roll, Clémence Six, Victoire Berthet et Arthur Romeyer.

Cette année 2021-2022, 10 enfants sont inscrits au catéchisme répartis en 2 groupes (CE1-CE2 et CM1-CM2). Les parents, bien investis, animent les diverses séances réparties sur l'année. Je les en remercie car, sans eux, ces belles rencontres ne pourraient malheureusement pas avoir lieu.

Vous pouvez revenir vers moi pour toute demande complémentaire.

Caroline Berthet.
06 14 99 11 93

Notre église de Chambles est un lieu de culte, mais elle fait partie de notre patrimoine. Elle est très visitée toute l'année, par conséquent nous devons faire le nettoyage, la fleurir pour qu'elle soit accueillante.

Merci aux jeunes dames ainsi qu'aux messieurs qui ont assuré ce service. Si vous avez un peu de temps venez nous rejoindre.

Pour cela contacter :
Christiane FUCHER
04 77 52 35 74
christianefucher@orange.fr

INFOS PRATIQUES :

Pour les horaires des messes consulter le panneau en bas de l'église ou le site internet :
<https://saint-francois-forez.fr>

- **Pour la liturgie :**
Marinette Crespe : 04 77 52 40 04
- **Pour les baptêmes :**
Régine Gaucher : 04 77 52 41 09
- **Pour l'initiation chrétienne :**
Caroline Berthet : 06 14 99 11 93
- **Pour la messe des défunts :**
Claudette Rouillet : 04 77 52 12 03
- **Pour les funérailles :**
Régine Gaucher : 04 77 52 41 09
- **Christiane Fucher : 04 77 52 35 74**





E.M.S.E. BAT Emmanuel Sessiecq

Emmanuel SESSIECQ, électricien, s'est installé sur Chambles, à Laborie, en 2005, avec son épouse Marie-Laure et leurs deux enfants. En 2011, il monte sa propre société, EMSE BAT, société d'installation électrique. Il intervient dans le domestique (maison d'habitation, neuf ou rénovation), mais aussi dans le tertiaire (bureau, commerce...). Vous pouvez le joindre par téléphone au 06.21.02.87.66 ou par mail : sessiecq.e@wanadoo.fr

Corinne Peyret-Chouiref



Après 17 années à Paris, Corinne Peyret-Chouiref décide de revenir dans sa région natale et s'installe à Chambles.

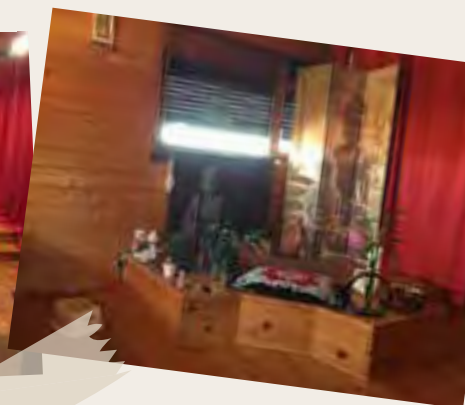
Elle arrête sa profession d'infirmière puéricultrice et, après plusieurs formations, ouvre un cabinet d'hypnothérapeute et naturopathe.

Ses séances ont pour vocation de lever des traumatismes, enlever les phobies, gérer le stress, vous accompagner dans la gestion du deuil, l'arrêt du tabac, la perte de poids.

Corinne s'occupe aussi des enfants de la naissance à 18 ans et accompagne, entre autres, les hypersensibles et les hauts potentiels.

Devant l'engouement des patients pour l'hypnose, les excellents résultats obtenus, ainsi que les demandes croissantes, en particulier suite aux traumatismes et frustrations liés à la COVID (sa patientèle d'enfants à énormément augmenté depuis la Covid), elle décide d'ouvrir en mai 2021 un centre de formations afin de faire partager ses connaissances.

Depuis cet été, son mari Rachid, qui a travaillé pendant 12 ans en thalassothérapie, l'a rejoint pour proposer, en complément, des massages bien-être et sportifs.



Le cabinet est ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 15h à 20h.

Pour prendre rdv :
Corinne Peyret-Chouiref
17 Impasse des Écureuils
42170 Chambles - 06 58 18 51 62

Formation : <https://apaixzen-formations.fr/>



► Au fil de la vie

NAISSANCE

Vive la vie :

- JUBAN Clément né le 18/07/2021
- BADRIGNANS Emy née le 19/07/2021
- BORNE Izzie née le 24/07/2021
- DEVEILLE Rozenn née le 27/09/2021
- JACQUES Anaëlle née le 29/10/2021
- VINCENT Faustine née le 03/12/2021

DÉCÈS

Nous nous souviendrons :

- STEINAUER Paul-Henri décédé le 1^{er} juillet 2021
- FAURE Alice née FULLY décédée le 12 juillet 2021
- BARBIER Marius décédé le 30 juillet 2021
- ROBERT Jeannine née BLANCHARD décédée le 4 août 2021
- DECHAUMET Andrée née LIMOUZIN décédée le 24 août 2021
- CHATAIN Stéphane décédé le 27 août 2021
- BARBIER Jean décédé le 5 octobre 2021
- LAROCHE Marie-Louise née VRAY décédée le 22 octobre 2021
- DELOY Pierre décédé le 5 novembre 2021
- DREVET Marthe née FLECHET décédée le 08 novembre 2021
- ROULLET Jean-Baptiste décédé le 21 novembre 2021
- GAUCHER Yves décédé le 8 décembre 2021

MARIAGE

Félicitations à :

- BRECHENMACHER Gaëtan et MARCOUX Marie-Hélène le 21/08/2021
- PORTANIER Thomas et JANDON Marine le 28/08/2021

► Agenda

- 7 janvier 2022
- 26 février 2022
- 5 mars 2022
- 1 avril 2022
- 3 avril 2022
- 9 avril 2022
- 24 avril 2022
- 8 mai 2022
- 21 et 22 mai 2022
- 28 et 29 mai 2022
- 11 juin 2022
- 25 juin 2022
- 2 juillet 2021

Voeux du maire (annulés)

Concours de coinche ACCA

Carnaval AFR

Assemblée générale Foyer Rural

La Chamblouse, marche du Secours Populaire

Marche des oeufs du Foyer Rural

Assemblée générale de l'ACCA

UNC

Exposition Aéromodélisme de l'AFR

Ball trap

Course de caisse à savon de l'AFR

Chambles en Fête

Forum des Associations



► Poème



L'atelier du temps- Acrylique par Riondel Ernest

Le temps

Il marche vers l'infini, ignorant le passé.
Comme la brise légère, qui caresse les blés.
Ou la plume qui glisse, sur le doux parchemin.
Sans jamais faire de pause il poursuit son chemin.

La vie qui l'accompagne veut ralentir son pas.
L'avenir fait de même, mais il n'écoute pas
Esculape fait barrage mais ne peut l'arrêter,
Il poursuit son chemin, avec son sablier.

Il courbe notre dos et ride nos visages
Reste indifférent aux dures marques des âges
Dépose au coin des yeux une goutte de rosée
Et sur le cristallin un voile de buée

Laissons le temps filer, suivons le en ami
En cheminant ensemble on a beaucoup appris.
On a voulu savoir, depuis la nuit des temps,
Comment le mesurer, on a passé du temps.

Comme les feuilles d'automne emportées par le vent,
Les instants de la vie s'envolent avec le temps.
Ce que l'on pense ou fait au temps sont enchaînés,
Ne perdons pas de temps, vivons bien nos années.

Riondel Ernest

➤ Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE

- Sapeurs pompiers 18
- SAMU 15
- Gendarmerie 17
- Enfance maltraitée 119
- Violences conjugales 3919
- Urgences personnes muettes, malentendantes 114

SANTÉ

- **Cabinet Infirmiers**
Changement d'adresse
131 Chemin du Suc de la Huc
42170 CHAMBLES
Tél : **06 95 26 96 65**
- **Centre Anti Poison**
Uniquement Lyon
04 72 11 69 11
- **Laboratoire d'Analyse**
Cinépole
170 Avenue du Stade – Bat. C
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT
04 77 36 61 38

COMMUNE :

- **Mairie :**
21 Place de la mairie
Le Bourg
42170 CHAMBLES
- Tél : **04 77 52 38 90**
- E-mail : mairie@chambles.fr
- **Ouverture au public**
Lundi : 13h à 19h
Mardi et Jeudi : 8h à 12h
Samedi matin : permanence des élus
- **Ecole :**
25 Place de l'école
Le Suc
42170 CHAMBLES
04 77 52 45 98

SERVICES PUBLICS

- **Sous-Préfecture de la Loire**
Square Honoré d'Urfé
42600 MONTBRISON
04.77.96.37.37
- **Allo Services Publics**
Tél : **3939**
Service renseignement administratif
de 8H30 à 18h15 en semaine
coût de 0,15 cts€/mn + prix
de l'appel depuis téléphone fixe
<https://www.service-public.fr>
- **Pôle Emploi**
Tél : **3949** (appel non surtaxé)
- **Déchetterie St Just St Rambert**
Tél : **04 77 36 91 48**
Du lundi au vendredi : 9h -12h et 14h-18h
Samedi : 9h-18h
Fermeture exceptionnelle les jours fériés
- **Office du Tourisme**
www.loireforez.com
- **Centre des Finances Publiques**
1 Rue de la Farge
42170 ST JUST ST RAMBERT
Tél : **04 77 52 38 48**
26 Bd Lachèze 42600 MONTBRISON
Tél : **04 77 96 84 35**
- **Gendarmerie Nationale**
250 Route de Saint Marcellin
42170 ST JUST ST RAMBERT
Tél : **04 77 52 34 77**
- **La Poste**
 - 2 Rue Gonin (Quartier St Rambert)
 - 10 Rue de la République (Quartier St Just)
 - 94 Bd Jean Jaurès (Centre de tri)Tél : **3631** (Appel non surtaxé)
- **Service Territorial Loire**
(DDT Loire) 2 Avenue Grüner
42000 SAINT ETIENNE
Tél : **04 77 43 80 00**
- **Maison du Département**
53 Rue de la République
42600 MONTBRISON

